

Protéger ceux qui restent : Repenser le devoir de diligence

Mai 2026

Formation NP avec
les partenaires du
projet STEEL.
Ukraine, février
2026. ©Haystov

Contenu

DEVOIR DE DILIGENCE : PLUS URGENT QUE JAMAIS	04
PRIMAUTÉ DES ACTEURS LOCAUX ET PARTENARIATS RESPONSABLES	06
UKRAINE : COMMENT LA PRATIQUE A FAÇONNÉ LE MODÈLE DE DEVOIR DE DILIGENCE	08
ÉLÉMENTS CLÉS DU PACKAGE HOLISTIQUE DE DEVOIR DE DILIGENCE DE NP	10
<u>1. PROTECTION PHYSIQUE ET SÉCURITÉ</u>	11
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)	11
ANALYSEURS DE FRÉQUENCE	13
VÉHICULES BLINDÉS	13
FORMATION AUX RÉPONSES D'URGENCE	14
SÉCURITÉ ET SÛRETÉ NUMÉRIQUES	15
<u>2. BIEN-ÊTRE PSYCHOSOCIAL ET SOUTIEN PAR LES PAIRS</u>	15
PROGRAMME DE SOUTIEN PAR LES PAIRS (PWP)	16
PÔLES DE COORDINATION ET DE PLANIFICATION	16

<u>3. ASSURANCE, DILIGENCE RAISONNABLE ET GARANTIES JURIDIQUES</u>	18
COUVERTURE D'ASSURANCE	18
DILIGENCE RAISONNABLE	19
PROTECTION ET SENSIBILISATION JURIDIQUE	19
<u>4. DURABILITÉ OPÉRATIONNELLE</u>	20
SOUTIEN AU TRANSPORT ET AU CARBURANT	20
MAINTENANCE ET REMPLACEMENT DU MATÉRIEL	20
ADAPTER LE PACKAGE DE DEVOIR DE DILIGENCE SELON LES CONTEXTES	21
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)	21
IRAK	22
MYANMAR	23
SOUDAN DU SUD	24
SOUDAN	25
SYRIE	26
ÉTATS-UNIS	27

Devoir de diligence : plus urgent que jamais

Dans les contextes de conflit, les acteurs locaux et nationaux, notamment les organisations de la société civile, les réseaux informels de bénévoles et les mécanismes de protection communautaire, sont depuis longtemps en première ligne pour sauver des vies et défendre la dignité humaine. Ancrés au sein des communautés qu'ils servent, ils restent présents face à l'évolution des crises et poursuivent leur action bien après que l'attention, l'accès ou le financement internationaux se soient estompés.

Parallèlement, les conditions dans lesquelles les acteurs locaux et nationaux mènent leurs actions évoluent. Dans de nombreux contextes, l'espace civique se réduit, les financements humanitaires diminuent et les acteurs internationaux sont de plus en plus limités dans leur capacité à intervenir au plus près des communautés touchées. Face à la réduction de la présence internationale et à l'adaptation des modèles d'intervention, les acteurs locaux non seulement assurent la continuité des actions en première ligne, mais absorbent également une part croissante des responsabilités et des risques opérationnels, souvent sans ressources, protections ni garanties adéquates.

C'est dans ce contexte qu'a émergé ce que l'on appelle désormais une « refondation humanitaire ». Face à la baisse des financements, aux difficultés d'accès et au fossé grandissant entre les besoins et les capacités, les organisations humanitaires internationales et les instances de coordination repensent l'organisation et la mise en œuvre de l'action humanitaire. Ces débats ont mis en lumière la forte dépendance de l'action humanitaire à l'égard du leadership et des capacités opérationnelles des acteurs locaux et nationaux, ainsi que la responsabilité et les risques qu'ils assument de manière constante (et parfois croissante).

Bien qu'elle soit souvent présentée comme un effort de réforme ou de rationalisation de l'architecture de l'aide internationale, une refonte plus substantielle nécessiterait d'envisager un système dans lequel les réponses menées localement ne seraient pas périphériques aux structures internationales, mais fondamentales, en particulier dans les contextes où le financement de l'aide étrangère diminue ou où les agences internationales se repositionnent.

Les conditions qui permettent aux intervenants locaux d'exercer leur métier en toute sécurité, notamment la protection physique, le soutien psychosocial, les ressources opérationnelles et les mécanismes de partage des risques, ne sont donc pas des considérations secondaires. Ce sont des exigences structurelles pour la continuité de l'action humanitaire.

Pour que la réponse humanitaire reste viable dans un avenir où le financement de l'aide étrangère pourrait être réduit, reconfiguré ou soumis à des contraintes politiques, le devoir de diligence doit être compris non pas comme une option ou un complément, mais comme une nécessité impérieuse pour la poursuite de l'action humanitaire.

Le devoir de diligence est essentiel, et le contexte actuel le souligne encore davantage. Un cadre global de devoir de diligence répond directement à cette réalité en reconnaissant qui met en œuvre les actions essentielles et en intégrant des garanties pratiques, matérielles, psychosociales et opérationnelles dans la conception et la mise en œuvre de ces actions. Ce faisant, le devoir de diligence permet aux acteurs locaux d'agir avec plus de sécurité et d'autonomie, tout en veillant à ce que l'adaptation du système ne se traduise pas par des risques incontrôlés pour ceux qui en supportent le plus lourd fardeau.

QU'EST-CE QUE LE DEVOIR DE DILIGENCE ?

Le devoir de diligence est la responsabilité éthique, juridique et organisationnelle d'anticiper, de prévenir, d'atténuer et de répondre aux risques pour le bien-être physique et psychologique des personnes menant une action humanitaire, grâce à une protection partagée, un accès équitable aux ressources et une prise de décision éclairée fondée sur les principes humanitaires et le principe de ne pas nuire.

Primauté des acteurs locaux et partenariats responsables

L'approche de NP en matière de devoir de diligence repose avant tout sur le principe de la « primauté des acteurs locaux ». Ce principe traduit la conviction profonde que les personnes et les communautés touchées par la violence sont non seulement les principaux acteurs de l'action humanitaire et de consolidation de la paix, mais aussi les acteurs clés de la réponse. Reconnaître la primauté des acteurs locaux ne dispense pas les États de leur obligation formelle de protéger les civils en vertu du droit international. Cela reflète plutôt la réalité opérationnelle selon laquelle, dans de nombreux contextes, les communautés locales sont les premières à intervenir et demeurent essentielles au maintien des actions de protection.

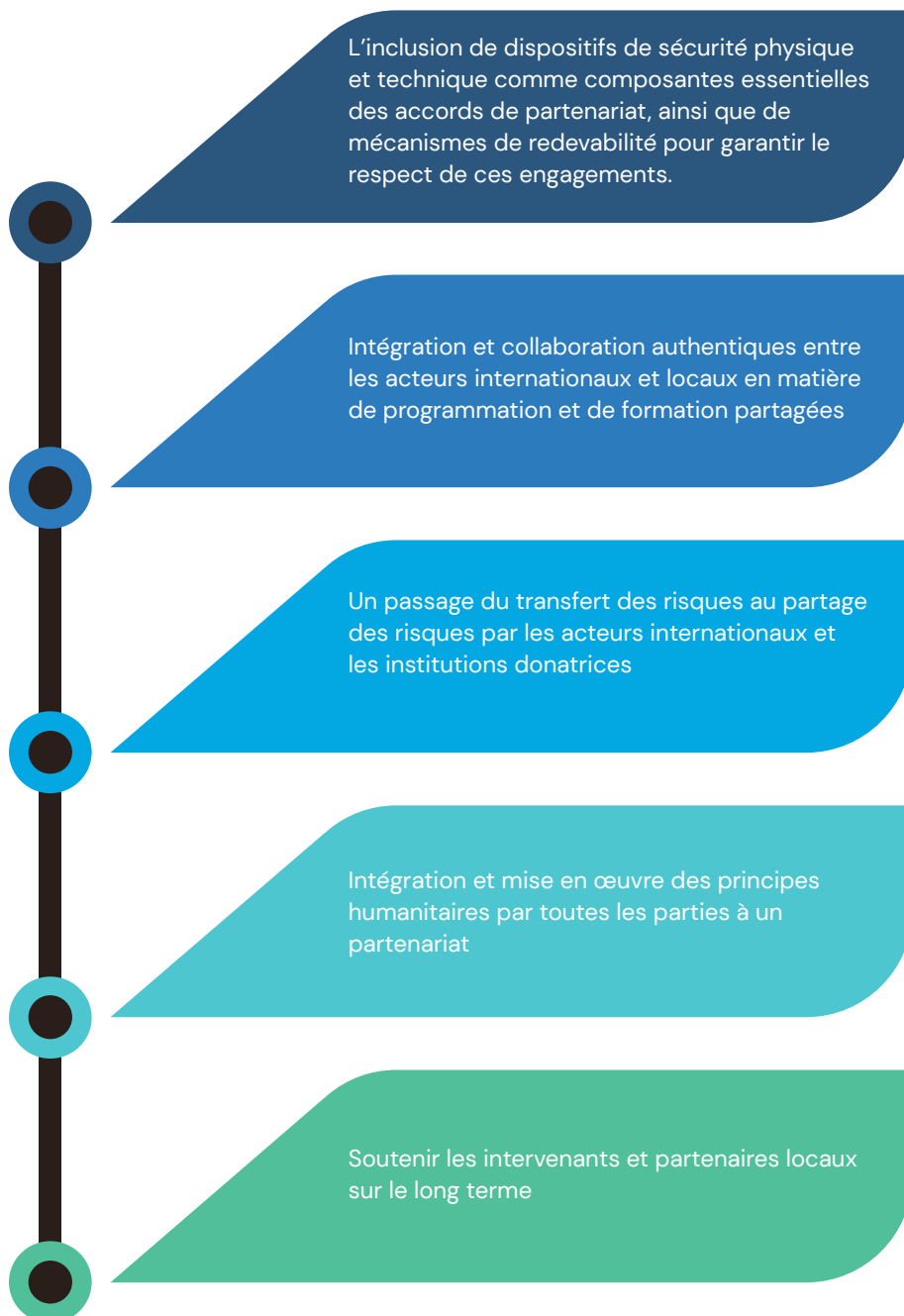
Pour NP, la primauté des acteurs locaux n'est pas un simple engagement de principe. Elle est fondamentale pour comprendre son propre rôle. NP ne cherche pas à remplacer, à diriger ou à gérer les interventions locales, mais à les accompagner par le biais d'une action de civil à civil visant à renforcer et à amplifier les capacités locales existantes. Lorsque NP constate que son rôle n'apporte plus de valeur ajoutée au-delà de ce que les acteurs et les initiatives locaux peuvent assurer de manière autonome, NP cherche à transférer l'ensemble de ses responsabilités et à se retirer, laissant derrière elle des capacités locales renforcées plutôt qu'une situation de dépendance.

Les partenariats responsables découlent directement de cette compréhension. Pour NP, ils ne se définissent pas par des accords contractuels ou des rôles opérationnels, mais par la manière dont le pouvoir, la prise de décision et le risque s'exercent concrètement. Ils privilégient le leadership local dans la définition des besoins et des capacités, ainsi que dans l'élaboration des réponses, et s'éloignent des modèles qui externalisent le risque sur les acteurs locaux. Les partenariats responsables sont conçus pour permettre aux acteurs locaux de diriger efficacement, en s'appuyant sur les enseignements et les ressources utiles du système d'aide internationale et en les réinventant, tout en se débarrassant des lourdeurs bureaucratiques inutiles et des dynamiques de pouvoir inégales.

Concrètement, cela signifie intégrer les mesures de sécurité physique, technique, psychosociale et opérationnelle comme composantes essentielles des accords de partenariat, appuyées par des mécanismes de redevabilité clairs afin de garantir que les acteurs internationaux respectent ces engagements dans la pratique. Des partenariats responsables requièrent également un accompagnement continu plutôt qu'une collaboration ponctuelle, reconnaissant que les acteurs locaux continuent d'assumer des risques et des responsabilités bien au-delà des cycles de projet individuels.

Le partenariat ne consiste donc pas à positionner les acteurs locaux comme de simples exécutants d'agendas définis de l'extérieur, mais à créer les conditions leur permettant de conserver leur leadership et de définir les modalités de leur engagement auprès des systèmes internationaux. Dans ce cadre, le devoir de diligence n'est pas une aspiration éthique abstraite, mais un ensemble de mesures concrètes qui concrétisent cette réorientation. Ce faisant, le devoir de diligence reflète une évolution délibérée de la manière dont le pouvoir, le risque et la responsabilité sont structurés au sein de l'action humanitaire, passant d'un transfert implicite des risques à une responsabilité partagée et responsable.

QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE UN PARTENARIAT RESPONSABLE ?



Ukraine : Comment la pratique a façonné le modèle de devoir de diligence

L'approche holistique de NP en matière de devoir de diligence s'est pleinement développée grâce à son engagement en Ukraine depuis 2022. Face aux difficultés rencontrées par les acteurs internationaux pour établir ou maintenir une présence en première ligne, les ONG locales, les collectifs de bénévoles et les réseaux informels sont devenus la colonne vertébrale de la réponse humanitaire. Ces acteurs ont opéré dans des environnements à haut risque, caractérisés par des bombardements, des mines, des frappes de missiles et, plus récemment, des attaques ciblées menées par des drones de combat improvisés (ICUAV ou drones).

Les premières évaluations ont mis en évidence un déséquilibre flagrant : les intervenants locaux prenaient des risques opérationnels extrêmes sans formation aux premiers secours, sans accès à des équipements de protection individuelle (EPI), à une assurance, à un soutien psychosocial ni à d'autres outils de sécurité adaptés. Parallèlement, de nombreux acteurs humanitaires internationaux ont été évacués et, à leur retour, se sont retrouvés confrontés à des protocoles de sécurité, des cadres de gestion des risques et des exigences administratives qui limitaient leur capacité d'intervention sur le terrain. Les discussions institutionnelles portaient souvent sur la couverture d'assurance, la responsabilité juridique et les seuils de conformité, des considérations certes légitimes, mais structurellement différentes des calculs vitaux auxquels étaient confrontés quotidiennement les intervenants locaux.

En pratique, cela signifiait que le risque était inégalement réparti, les intervenants locaux absorbant le danger en temps réel, souvent sans soutien, protection ni responsabilité partagée adéquats. Pour beaucoup, le risque n'était pas seulement opérationnel, mais existentiel : ils intervenaient au sein de leurs propres communautés, familles et quartiers, où la proximité impliquait une plus grande exposition et un enjeu plus important quant à l'issue de la situation. Si les acteurs internationaux étaient confrontés à leurs propres formes de risques institutionnels, notamment en matière de responsabilité et de seuils de sécurité influençant leurs décisions opérationnelles, la nature et l'immédiateté du risque étaient structurellement différentes.

Plutôt que d'accepter cette divergence d'exposition aux risques comme inévitable, NP s'est efforcée de repenser le partenariat autour d'une responsabilité partagée. En réponse à cela, et en étroite collaboration avec les intervenants locaux, NP a progressivement mis au point un modèle de devoir de diligence qui abordait les risques

sous plusieurs angles, notamment la sécurité physique, le bien-être psychologique, la viabilité opérationnelle ainsi que les considérations juridiques et éthiques, en intégrant ces mesures au cœur même de l'action sur le terrain plutôt que de les traiter comme des éléments accessoires.

Cette évolution a débuté par des mesures concrètes telles que des programmes de prêt d'EPI, des formations aux premiers secours adaptées au contexte, aux premiers secours psychologiques et à l'assurance des bénévoles. Face à l'évolution des menaces, des véhicules blindés et des analyseurs de fréquence ont été mis en place pour assurer une protection efficace contre les drones. Parallèlement, NP a expérimenté et étendu une dimension de protection psychosociale au sein de son approche d'intervention civile de paix (ICP), formalisée ultérieurement sous le nom de Programme de Soutien par les Pairs (PWP). Ce programme a permis de passer d'une approche centrée sur les interventions cliniques individuelles à des pratiques de bien-être et de gestion du stress, menées par les pairs et pilotées par la communauté, renforçant ainsi la résilience collective.

Au fil du temps, cette approche intégrée a remodelé la pratique humanitaire en Ukraine en démontrant que la localisation sans protection est discutable, voire contraire à l'éthique, car elle transfère la responsabilité de l'aide d'urgence des acteurs internationaux aux acteurs locaux sans les mesures de protection qui accompagnent généralement de telles responsabilités.

En réponse, NP, avec le soutien du ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement et la Direction du développement et de la coopération suisse, a développé et expérimenté le premier modèle de devoir de diligence entièrement intégré et opérationnel de ce type pour les premiers intervenants locaux déployés en Ukraine, au cœur d'un conflit actif. Ce modèle rassemble, au sein d'un cadre cohérent, la protection physique, la sécurité numérique, les mécanismes d'assurance, les outils d'alerte précoce, les garanties juridiques et le soutien psychosocial par les pairs. **À notre connaissance, des modèles comparables demeurent extrêmement rares, voire inexistant, dans d'autres contextes.**

Forte de plusieurs années d'expérience pratique, NP est désormais en mesure non seulement d'affiner davantage cette approche, mais aussi de la rendre accessible et adaptable aux acteurs et partenaires locaux opérant dans d'autres contextes à haut risque.

Éléments clés du package holistique de devoir de diligence de NP

L'approche holistique de NP repose sur une compréhension des risques et du bien-être à travers des niveaux multiples et interdépendants, qui englobent simultanément les individus, les équipes, les organisations et les communautés. Il est essentiel de disposer d'un cadre de protection intégré qui allie une réponse à plusieurs niveaux à une prise en charge collective et adaptée au contexte : un cadre qui reconnaît qu'aucune intervention isolée n'est suffisante et que le soutien le plus efficace est celui qui s'adapte aux conditions spécifiques dans lesquelles les personnes travaillent.

Ainsi comprise, l'obligation de diligence n'est ni une liste de contrôle figée ni une solution unique. Il s'agit d'un engagement organisationnel : la promesse d'anticiper, d'atténuer et de partager les risques avec les personnes œuvrant en première ligne à la protection et à l'aide humanitaire. En pratique, cet engagement doit demeurer vivant et adaptable, s'ajustant à l'évolution des contextes, des menaces et à la clarification des besoins des partenaires.

Les composantes décrites ci-dessous sont donc présentées de manière modulaire, non comme une formule rigide, mais comme un cadre flexible permettant d'analyser comment le devoir de diligence peut être appliqué dans différents contextes. Tous les éléments ne seront pas pertinents dans chaque situation, et aucune configuration ne doit être considérée comme statique. Au contraire, ces éléments constitutifs interdépendants peuvent être sélectionnés, combinés et adaptés selon les contextes et l'évolution des réalités de terrain, garantissant ainsi que le devoir de diligence demeure réactif, centré sur la personne, contextualisé et ancré dans l'expérience vécue.

1. Protection physique et sécurité¹

La protection et la sécurité physiques constituent un pilier fondamental du travail de NP, notamment en matière de devoir de diligence. Pour les acteurs locaux et nationaux intervenant en première ligne dans des contextes de violence, l'exposition aux risques de blessures physiques est une réalité persistante et inacceptable. Elle ne saurait être normalisée ni considérée comme un coût inhérent à l'action sur le terrain. Pourtant, dans de nombreux contextes, les intervenants de première ligne ne sont pas des victimes collatérales de la violence, mais y sont exposés délibérément ou de façon prévisible en raison de leur proximité avec les communautés, les voies d'évacuation et les zones de conflit actif.

¹ NP atténue le risque de détournement des ressources fournies pour renforcer la protection des civils, notamment les EPI, les analyseurs de fréquence et les véhicules blindés, grâce à une vérification préalable approfondie avant leur remise, à une formation sur les principes humanitaires et leur utilisation correcte, et à un engagement continu des partenaires. En Ukraine, les détournements ont été négligeables.

La nature de ce risque évolue également. En Ukraine, au Soudan et dans d'autres contextes, la multiplication des frappes de drones, des tirs indirects et des frappes ciblées a profondément modifié la dynamique des menaces. Les couloirs d'évacuation sont plus longs et plus dangereux, les attaques plus fréquentes et moins sélectives, et les acteurs de première ligne ont besoin d'un soutien opérationnel et technique renforcé pour se déplacer en toute sécurité. Une approche responsable en matière de devoir de diligence privilégie donc les mesures qui réduisent activement la probabilité et la gravité des blessures, tout en renforçant l'analyse anticipative des risques et la prise de décision éclairée dans un contexte de menaces en constante évolution.

Équipement de protection individuelle (EPI)

L'accès à des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés et disponibles dans toutes les tailles est essentiel à la sécurité physique des intervenants civils en première ligne. Le programme de prêt d'EPI de NP fournit des gilets pare-balles (à tailles ajustables), des plaques balistiques avant et arrière, des protections souples à 360° contre les éclats pour le cou, le torse et l'aîne, des casques pare-balles ainsi que des trousse de premiers secours individuelles (IFAK) aux acteurs humanitaires locaux opérant dans des zones à haut risque. Ces équipements de protection sont exclusivement destinés aux activités humanitaires civiles et sont fournis gratuitement pour des périodes opérationnelles définies, avec possibilité de prolongation selon les besoins et dans le respect des principes humanitaires et du droit international humanitaire.

L'approche de NP reconnaît que les EPI doivent être accessibles, utilisables et adaptés aux réalités de ceux qui les portent, notamment les femmes, les intervenants plus âgés et les bénévoles travaillant de longues heures dans des conditions difficiles. En structurant la fourniture d'EPI par le biais de systèmes de prêt plutôt que de transferts permanents, le matériel peut être déployé avec souplesse au sein des équipes et lors des interventions de première ligne, en fonction de l'évolution des risques. La formation dispensée garantit une utilisation correcte des EPI et leur compréhension comme un élément d'un cadre plus large de gestion des risques, réduisant ainsi la probabilité et la gravité des blessures sans créer un faux sentiment d'invulnérabilité.

Analyseurs de fréquence

Dans de nombreux contextes de conflit, le recours accru aux drones et autres technologies de télédétection a profondément modifié la dynamique des risques pour les civils et les secouristes. Pour les acteurs locaux et nationaux opérant à proximité des lignes de front ou traversant des zones contestées, la présence de drones peut signaler un risque accru de surveillance, de ciblage ou d'attaque imminente. Dans le cadre de son approche de devoir de diligence, NP utilise des analyseurs de fréquence pour améliorer la connaissance de la situation dans les environnements où des menaces aériennes sont présentes.

Les analyseurs de fréquence sont des appareils non émetteurs qui détectent certaines activités de signaux associées à des drones à proximité sans envoyer de transmission, sans causer d'interférences et sans attirer l'attention sur l'utilisateur. Cela permet aux premiers intervenants et aux acteurs de la protection communautaire d'obtenir rapidement des indications sur une éventuelle activité aérienne et facilite la prise de décisions éclairées concernant les déplacements, le timing et l'exposition, notamment la décision de suspendre les activités, d'adapter les itinéraires, de se mettre à l'abri ou de se retirer.

Le prêt d'analyseurs de fréquence s'accompagne d'une formation adaptée au contexte, portant sur leur utilisation appropriée, leurs limites et leur intégration dans des protocoles de sécurité plus larges. Cette formation vise à interpréter les alertes, à relier les informations aux points de décision prédéfinis et à encourager les comportements responsables face aux risques, plutôt que d'inciter à une exposition prolongée. Intégrés à des protocoles de sécurité et des cadres de coordination plus vastes, les analyseurs de fréquence et la formation associée renforcent les capacités individuelles et collectives d'évaluation des risques et de réduction des dommages, tandis que les acteurs locaux mènent des actions vitales et respectueuses de la dignité humaine.



Véhicules blindés

Dans les conflits de haute intensité, la mobilité sécurisée est souvent la mesure de protection la plus cruciale pour les intervenants de première ligne. Si les équipements de protection individuelle et les systèmes d'alerte précoce réduisent l'exposition, les véhicules blindés modifient fondamentalement les chances de survie dans des contextes marqués par les bombardements, les mines, les frappes de missiles et, de plus en plus, la surveillance et les attaques par drones.

En Ukraine, des incidents répétés ont démontré que les véhicules dépourvus de protection balistique peuvent être détruits par des frappes de drones ou des munitions, entraînant des blessures graves, voire mortelles. À l'inverse, les véhicules blindés absorbent l'impact des explosions et permettent une évacuation en toute sécurité sous le feu ennemi. Même lorsque des analyseurs de fréquence préviennent à l'avance des menaces aériennes, les intervenants doivent néanmoins se déplacer, se replier ou se mettre à couvert. Les véhicules blindés, quant à eux, augmentent considérablement les chances de survie en cas d'exposition au feu.

NP soutient les équipes de bénévoles locaux et les intervenants de première ligne dans l'acquisition de véhicules blindés grâce à des subventions, ce qui en fait l'une des premières organisations internationales à négocier et structurer de tels accords pour des moyens d'évacuation détenus et gérés localement. Une fois acquis, les véhicules deviennent la propriété de l'organisation partenaire. Les partenaires conservent la responsabilité de l'entretien et de la conformité, NP leur apportant un accompagnement et un soutien pour renforcer leurs capacités à gérer durablement ces responsabilités.

Dans les contextes où l'accès aux véhicules blindés est généralement réservé aux organisations internationales, ce modèle permet de sécuriser la mobilité des intervenants de première ligne. Les véhicules blindés ne sont donc plus considérés comme des biens de prestige ou des symboles de convois, mais comme une infrastructure de protection essentielle permettant aux premiers intervenants locaux de poursuivre leurs actions vitales tout en réduisant considérablement leur exposition aux risques.

Formation aux réponses d'urgence

Compte tenu du risque élevé de blessures en situation de conflit, les formations aux premiers secours adaptés au contexte, à la prise en charge des traumatismes aigus, à l'évacuation et aux autres interventions d'urgence sont essentielles à la protection physique. NP propose diverses formations pour doter les intervenants de compétences pratiques applicables en situation de stress, notamment des formations aux premiers secours (FAT) aux premiers secours psychologiques (PFAT), à la prise en charge des traumatismes aigus, à l'évacuation et des ateliers de préparation. Ces formations visent à doter les intervenants de compétences pratiques applicables en situation de stress, notamment la prise en charge d'eux-mêmes, de leurs collègues et des civils touchés. Des sessions de remise à niveau régulières permettent de lutter contre la banalisation du risque qui survient souvent lors de crises prolongées, renforçant ainsi les pratiques de sécurité et maintenant la capacité opérationnelle au fil du temps.

En intégrant ces capacités au sein des équipes locales, le devoir de diligence renforce à la fois la sécurité des intervenants et la capacité globale de protection des communautés.

Pour les trois composantes de protection physique (EPI, analyseurs de fréquence et véhicules blindés), NP applique un principe constant : la formation précède la mise à disposition du matériel. Les participants suivent une formation adéquate avant de recevoir leur équipement de protection ou le matériel nécessaire, ce qui garantit une utilisation sûre, correcte et conforme aux cadres de gestion des risques appropriés. Dans la mesure du possible, la formation est dispensée avec le matériel et les équipements spécifiques que les participants utiliseront ultérieurement, afin de développer des compétences adaptées aux outils mis à leur disposition.

Sécurité et sûreté numériques

La protection s'étend de plus en plus au-delà de l'environnement physique. Dans de nombreux contextes, la surveillance numérique, l'interception de données, le harcèlement en ligne et l'utilisation abusive d'informations personnelles ou opérationnelles constituent des risques importants pour les intervenants de première ligne et les acteurs communautaires, en particulier lorsque l'espace civique est restreint ou que les activités humanitaires et de protection sont surveillées, voire criminalisées. Ces risques sont concrets et variés. Les acteurs étatiques et non étatiques peuvent surveiller les téléphones, suivre les déplacements ou surveiller l'activité sur les réseaux sociaux, tandis que la confiscation d'appareils aux points de contrôle représente une menace distincte et fréquente. Les menaces numériques ne sont pas non plus subies de la même manière. Les femmes, par exemple, sont fréquemment ciblées par du harcèlement en ligne coordonné, des campagnes de diffamation ou des menaces à caractère sexuel visant à discréditer leur action et à les dissuader de participer aux actions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.

Une approche globale du devoir de diligence inclut le soutien à la sécurité numérique en complément de la protection physique. Cela comprend la formation à la sécurité numérique afin de renforcer les compétences numériques et la sensibilisation aux risques, permettant ainsi aux intervenants de comprendre comment leurs pratiques numériques quotidiennes peuvent engendrer des vulnérabilités. Il s'agit également de promouvoir les bonnes pratiques numériques, telles que des communications sécurisées, la sécurité des appareils, la minimisation des données et la gestion responsable des informations sensibles. Des mesures préventives simples peuvent réduire considérablement l'exposition. Par exemple, ne conserver que les informations essentielles sur les appareils et utiliser des procédures de téléchargement sécurisées pour supprimer les données sensibles avant d'accéder aux zones à haut risque. Dans certains contextes, NP fournit également des appareils de communication, des cartes SIM et des batteries externes lorsque la connectivité et la fiabilité du matériel ne peuvent être garanties.

Le cas échéant et selon le contexte, le devoir de diligence peut également inclure l'accès à un ensemble de mesures d'hygiène numérique comprenant des outils tels que des réseaux privés virtuels (VPN) pour crypter le trafic Internet, des plateformes de communication

cryptées, des gestionnaires de mots de passe et un stockage cloud sécurisé pour les informations sensibles. Cette approche tient compte des réalités locales, car de nombreux intervenants utilisent des smartphones anciens, des appareils partagés ou disposent d'une connectivité limitée ; elle privilégie donc les pratiques qui fonctionnent dans des environnements à faible bande passante avec des appareils basiques.

Enfin, le devoir de diligence s'étend à la gestion des incidents numériques. Il comprend des recommandations sur les actions que peuvent entreprendre les acteurs locaux en cas de compromission de comptes : où obtenir une assistance technique, comment lancer une procédure de récupération de compte et comment contenir une intrusion. Cet aspect de la protection numérique est pourtant essentiel et souvent négligé.

2. Protection psychosociale et soutien par les pairs

L'autre aspect de la protection physique concerne le bien-être psychosocial des acteurs locaux et nationaux impliqués dans les interventions d'urgence. Une approche du devoir de diligence centrée sur la personne doit prendre en compte le bien-être global des individus, en considérant non seulement les dimensions physique, mais aussi mentale, émotionnelle et sociale. Il est essentiel de reconnaître l'interconnexion de ces aspects, la manière dont ils se manifestent et de comprendre que, pour que les premiers intervenants puissent poursuivre leur travail de manière durable, il est impératif qu'ils se sentent en sécurité physiquement et psychosocialement. Ces dimensions sont prises en compte à travers les initiatives suivantes :

Programme de soutien par les pairs (PWP)

Le programme PWP reconnaît que les communautés touchées par un conflit s'appuient souvent déjà sur des structures de soutien telles que les réseaux familiaux, les groupes de pairs, les pratiques religieuses, les leaders communautaires et les stratégies collectives d'adaptation. Il vise précisément à renforcer ces mécanismes existants en proposant des outils structurés et accessibles de gestion du stress, de soutien psychosocial et d'entraide, qui peuvent être intégrés au travail quotidien des agents de protection et des intervenants de première ligne.

Plutôt que de considérer le bien-être comme une intervention clinique ou menée par des spécialistes, le PWP privilégie les approches entre pairs et le transfert de tâches, accessibles aux non-spécialistes et adaptables aux différents contextes culturels et sociaux. Ces stratégies ont été utilisées et recommandées par des institutions de santé mondiale et de santé mentale afin non seulement d'améliorer l'accès aux soins, mais aussi de tirer parti des expériences partagées, d'accroître la confiance, de réduire la stigmatisation et l'isolement, et de permettre aux communautés de s'impliquer activement et de prendre l'initiative en matière de bien-être.

Les participants acquièrent des compétences pratiques en premiers secours psychologiques, en psychoéducation, en gestion du stress et des réactions somatiques, en

pratique de neuro-régulation et des techniques d'intervention précoce fondées sur des données probantes (EMDR et psychothérapies sensorimotrices, entre autres méthodes thérapeutiques recommandées en contexte humanitaire) visent à traiter le stress post-traumatique aigu et récent. Des pairs formés bénéficient d'une supervision holistique et systématique pour mener des interventions de faible intensité (brèves et structurées), axées sur le développement de compétences pratiques pour traiter les troubles mentaux symptomatiques légers à modérés, plutôt que sur l'exploration des souvenirs traumatiques passés. Enfin, ces pratiques sont conçues pour renforcer l'écoute mutuelle, les stratégies d'adaptation existantes, améliorer la résolution collective de problèmes et la résilience, et réduire l'accumulation de stress et l'épuisement professionnel au fil du temps, sans pour autant se substituer aux initiatives communautaires de soutien au bien-être.

L'un des principaux atouts du PWP réside dans son approche intégrée, privilégiant l'intégration aux systèmes parallèles. Le programme soutient la création de pairs aidants et de cercles de soutien qui interviennent au sein des mécanismes de protection communautaire existants, des groupes de bénévoles et des organisations partenaires, et en coordination avec eux. Ceci permet d'ancrer la protection et le soutien psychosociaux dans les structures et relations existantes, renforçant ainsi la confiance, l'accessibilité et la continuité. De ce fait, le PWP consolide l'écosystème de protection global en veillant à ce que le bien-être psychosocial soit pris en compte dans les activités de première intervention et de protection, contribuant ainsi à la capacité durable des individus et des groupes à mener à bien des actions visant à sauver des vies et à préserver la dignité.

Le programme PWP a été délibérément conçu pour fonctionner à la fois en interne et en externe dans le cadre de l'approche de NP en matière de devoir de diligence. En interne, il soutient les équipes de NP grâce à des pratiques régulières de gestion du stress et de réflexion entre pairs, qui contribuent à atténuer le stress cumulatif et à soutenir les équipes travaillant dans des environnements soumis à une forte pression. En externe, le PWP permet aux premiers intervenants, notamment aux équipes de protection communautaire, aux bénévoles et aux partenaires locaux, de renforcer leur propre bien-être psychosocial afin qu'ils puissent continuer à mener à bien leur travail de sauvetage et de préservation de la dignité au fil du temps. Parallèlement, il dote ces acteurs de compétences pratiques, acquises entre pairs, pour apporter un soutien à leurs pairs au sein de leurs communautés, étendant ainsi l'impact protecteur au-delà des intervenants individuels et intégrant la prise en charge psychosociale dans les efforts de protection menés par les communautés et par les premiers intervenants.

Pôles de coordination et de planification

Les espaces et centres de coordination offrent aux acteurs locaux et aux équipes des NP la possibilité d'analyser conjointement l'évolution des risques, de partager des informations et de participer à la planification de scénarios. Il est important de noter que ces discussions de coordination et de planification se déroulent, dans la mesure du possible, dans les langues locales, ce qui garantit l'accessibilité, l'inclusion et la pleine participation des



Les partenaires et les bénévoles de NP intègrent une technique d'ancrage inspirée de l'EMDR lors de réunions chargées en émotions. Kherson, Ukraine, février 2025.

© [Dr. Sofia Vecherok](#)

intervenants de première ligne. Elles favorisent une prise de décision anticipée, contribuent à éviter les doublons ou les pratiques dangereuses, et renforcent la capacité collective à s'adapter à l'évolution des contextes. En intégrant des espaces de coordination et de planification au sein du devoir de diligence, NP renforce une culture de responsabilité partagée, d'apprentissage et de soutien mutuel qui sous-tend la pérennité des efforts des premiers intervenants et des actions de protection.

Ces centres sont également directement rattachés au PWP. Ils offrent l'espace physique dans lequel sont dispensés les services de soutien par les pairs et où les professionnels locaux de la santé mentale peuvent interagir directement et régulièrement avec les premiers intervenants dans un cadre informel et non clinique. L'expérience en Ukraine a démontré que les orientations formelles vers des services psychosociaux ou de santé mentale ne suffisaient pas à elles seules à générer un recours régulier à ces services. Cependant, lorsque les premiers intervenants avaient des pratiques répétées entre pairs et des interactions informelles avec des spécialistes de la santé mentale au sein d'espaces de coordination partagés, la stigmatisation diminuait tandis que la confiance augmentait, et le recours à des services de soutien psychologique plus structurés augmentait de manière significative. Le modèle de pôle réduit donc les obstacles à l'accès en normalisant les interactions, en renforçant la familiarité et en créant de multiples points de contact plutôt qu'en s'appuyant sur des orientations ponctuelles.

3. Assurance, diligence raisonnable et garanties juridiques

L'assurance et les garanties juridiques constituent un volet essentiel, et souvent négligé, du devoir de diligence pour les acteurs locaux et nationaux intervenant en première ligne dans des contextes de violence. Si le personnel international bénéficie généralement d'une couverture d'assurance et d'un cadre juridique complets, les intervenants locaux opèrent fréquemment sans protections comparables. Le devoir de diligence vise à combler cette lacune en matière de protection en veillant à ce que ceux qui travaillent en première ligne ne soient pas laissés seuls face aux conséquences des blessures, des préjudices ou des risques juridiques.

Couverture d'assurance

L'assurance accident, blessure et, lorsque cela est possible, assurance-vie pour les bénévoles, les équipes de protection communautaire et les partenaires locaux engagés dans des activités à haut risque est un élément central de cette approche. La couverture d'assurance reconnaît que des accidents peuvent survenir malgré les mesures préventives et offre un niveau minimal de protection financière et de dignité aux intervenants et à leurs familles en cas de blessure ou de décès. Les dispositifs d'assurance doivent être conçus en tenant compte du contexte local, notamment en termes d'accessibilité, de clarté des garanties et de faisabilité administrative pour les bénévoles et les acteurs informels.

En pratique, de nombreux acteurs locaux et communautaires rencontrent des obstacles importants pour accéder à une assurance de manière indépendante, notamment le coût, les critères d'admissibilité et la complexité des démarches administratives. Dans le cadre de son devoir de diligence, NP s'efforce d'identifier et de faciliter des solutions d'assurance qui allègent ces contraintes pour les acteurs locaux, plutôt que de leur transférer la responsabilité administrative. L'expérience en Ukraine a démontré que, sans cet accompagnement, de nombreux volontaires n'auraient accès ni à une couverture d'assurance ni au soutien psychologique associé. Cela implique d'explorer des modèles de couverture adaptés et, lorsque cela est possible, de collaborer avec les donateurs et les assureurs afin d'améliorer l'accès à long terme à une assurance appropriée pour les intervenants locaux.

À notre connaissance, il existe très peu, voire aucun, modèle opérationnel comparable à l'échelle mondiale dans lequel une organisation internationale facilite systématiquement la couverture d'assurance accident et vie pour les volontaires locaux non affiliés opérant dans des environnements à haut risque.

Diligence raisonnable

Le devoir de diligence exige également de prendre en compte les charges administratives et de conformité qui pèsent sur les partenaires locaux. Les exigences standardisées en matière de diligence raisonnable, de rapports et de conformité, souvent conçues pour les grandes organisations internationales, peuvent imposer une pression disproportionnée aux acteurs de terrain de plus petite taille. Ces processus absorbent du temps et des ressources organisationnelles limitées qui pourraient autrement être consacrées à des actions vitales, et créent parfois des obstacles empêchant les organisations locales d'accéder au financement.

Dans le cadre de son devoir de diligence, NP s'efforce d'atténuer ces risques en offrant un mentorat et un accompagnement à ses partenaires pour les aider à s'orienter dans les systèmes de conformité des donateurs, et en les aidant à satisfaire aux exigences de déclaration sans leur imposer de lourdeurs bureaucratiques inutiles. En Ukraine, par exemple, NP a soutenu des partenaires locaux engagés dans des processus de certification liés aux sources de financement philanthropiques et institutionnelles, contribuant ainsi à garantir que les exigences de conformité ne constituent pas un obstacle à la pérennité des efforts de protection menés par les bénévoles de première ligne. En reconnaissant la surcharge administrative comme une forme de risque structurel, le devoir de diligence s'étend au-delà de la sécurité physique et psychosociale pour inclure la pérennité organisationnelle et l'accès équitable aux ressources.

Protection et sensibilisation juridique

Les garanties juridiques et éthiques constituent un pilier complémentaire du devoir de diligence. La formation aux mesures de protection, aux principes humanitaires et au droit international humanitaire (DIH) contribue à réduire les risques de préjudice pour les populations affectées. Pour les acteurs locaux intervenant dans des environnements fortement politisés ou sécuritaires, la compréhension de la fonction protectrice des principes humanitaires peut s'avérer cruciale pour préserver leur statut civil, leur légitimité et leur acceptation. Par exemple, en Ukraine, nombre d'intervenants locaux n'étaient pas des acteurs humanitaires actifs avant l'invasion à grande échelle de 2022. De ce fait, les formations aux principes humanitaires ont joué un rôle déterminant pour favoriser une prise de décision plus sûre dans des situations complexes où se croisent considérations juridiques, éthiques et opérationnelles.

Dans le cadre de son devoir de diligence, NP aide ses partenaires à explorer et, le cas échéant, à nouer des partenariats avec des organisations offrant une assistance juridique spécialisée aux acteurs humanitaires, telles que des organisations d'aide juridique expérimentées dans la défense des acteurs civils et humanitaires. Ceci est essentiel car les intervenants locaux peuvent faire l'objet d'enquêtes, de détentions, de gels d'avoirs ou de sanctions administratives en raison de leur travail. En facilitant l'accès à des conseils et à une représentation juridiques, NP contribue à réduire l'exposition aux risques juridiques et veille à ce que les acteurs locaux ne soient pas livrés à eux-mêmes face à des environnements juridiques complexes et potentiellement hostiles.

4. Durabilité opérationnelle

La pérennité opérationnelle est une dimension essentielle, mais souvent négligée, du devoir de diligence. Pour les acteurs locaux et nationaux impliqués dans des interventions de première ligne régulières, la capacité d'agir en toute sécurité et de manière constante dépend non seulement des mesures de protection individuelles, mais aussi de la fiabilité du soutien opérationnel de base. Sans une attention particulière portée à ces fondements pratiques, les efforts de protection risquent de devenir ponctuels, dangereux, voire non durables.

Soutien en matière de transport et de carburant

Un transport sûr et fiable est essentiel au travail des premiers intervenants, notamment pour permettre l'évacuation, l'accompagnement, la distribution de l'aide et l'accès aux communautés touchées. Dans de nombreux contextes, les acteurs locaux dépendent de véhicules personnels, de solutions de transport informelles ou du travail non rémunéré pour accomplir ces missions. La prise en compte du transport et du carburant dans le cadre du devoir de diligence reconnaît les risques liés aux déplacements dangereux, aux pannes de véhicules et aux déplacements improvisés en environnement instable / à haut risque. L'aide à l'approvisionnement en carburant, à l'entretien des véhicules et à la planification de transports sécurisés contribue à réduire l'exposition aux risques et permet aux intervenants d'agir plus efficacement.

Maintenance et remplacement du matériel

Le devoir de diligence exige également de prendre en compte l'intégralité du cycle de vie des équipements de protection et techniques. Les EPI, les systèmes d'alerte précoce, les dispositifs de communication et autres équipements de sécurité se dégradent avec le temps, notamment dans les environnements opérationnels difficiles. Il est donc essentiel de planifier la maintenance, la réparation et le remplacement afin de prévenir l'érosion progressive de la protection. Considérer la fourniture d'équipements comme un investissement ponctuel risque de créer un faux sentiment de sécurité et de reporter le risque sur les intervenants en cas de défaillance ou lorsque les outils deviennent inutilisables.

Adapter le devoir de diligence selon les contextes

Bien que l'approche de NP en matière de devoir de diligence se soit forgée principalement grâce à l'expérience acquise dans des contextes de conflit intense comme en Ukraine, les principes qui la sous-tendent sont transposables à divers environnements opérationnels. En Ukraine, le caractère exhaustif du modèle n'était pas le fruit du hasard : il a été rendu possible grâce à un engagement opérationnel soutenu, un plaidoyer délibéré et une implication stratégique des donateurs qui ont permis de mobiliser les ressources politiques, financières et réglementaires nécessaires à l'investissement dans la protection des intervenants locaux.

NP s'est activement employée à convaincre ses partenaires internationaux, les donateurs et les acteurs de la coordination que la protection des intervenants locaux n'est pas une option budgétaire, mais une exigence structurelle d'une réponse humanitaire responsable. Le financement initial de certains éléments du dispositif a nécessité un engagement constant, mais au fil du temps, les principaux décideurs ont reconnu la nécessité de cette approche. Le modèle de devoir de diligence en Ukraine a depuis été financé par d'importants donateurs bilatéraux et est désormais reconnu comme une composante légitime et nécessaire de la réponse de première ligne, démontrant ainsi qu'une protection complète des acteurs locaux est à la fois faisable et finançable.

Dans d'autres contextes, l'environnement favorable peut être plus contraignant. Cependant, l'expérience ukrainienne montre qu'il est possible de justifier politiquement et financièrement la mise en place de mesures intégrées de devoir de diligence, et que cela renforce l'efficacité opérationnelle au lieu de la diminuer. L'adaptation aux différents contextes exige donc non seulement un calibrage technique aux profils de menaces et aux réalités locales, mais aussi un engagement proactif auprès des principaux décideurs et bailleurs de fonds afin de garantir aux intervenants locaux l'accès aux mêmes protections essentielles, et ce, de manière systématique.

République démocratique du Congo (RDC)

Dans l'est de la RDC, les cycles répétés d'escalade et d'évacuation ont profondément modifié la répartition des risques. Lors de la crise de 2025, la plupart des acteurs internationaux se sont retirés des zones de première ligne au moment où les risques pour la protection atteignaient leur paroxysme. Les ONG locales, les groupes de protection communautaires et les acteurs de la société civile sont restés sur place, subissant une exposition accrue à la violence avec des garanties limitées et sans partage des responsabilités.

Depuis, la localisation s'est souvent traduite par la délégation de la présence sur le terrain aux acteurs locaux, tandis que le pouvoir de décision et les seuils de risque restent concentrés ailleurs. Il en résulte une asymétrie croissante : les intervenants locaux doivent négocier l'accès au terrain, gérer les pressions des acteurs armés et des autorités de facto, et maintenir leur visibilité, sans bénéficier des mécanismes institutionnels dont disposent les organisations internationales.

Ce déplacement des risques est concret. Les partenaires locaux sont dissuadés de s'engager formellement auprès des autorités de facto pour des raisons de sécurité, mais on leur demande pourtant fréquemment de fournir des documents signés par ces mêmes autorités afin de satisfaire aux exigences des bailleurs de fonds ou des ONG internationales. Dans les zones contestées, ces documents peuvent devenir un outil de surveillance et de coercition. Une véritable approche du devoir de diligence exige donc une analyse conjointe des risques et une adaptation des pratiques de conformité, plutôt que de reproduire des systèmes qui accroissent l'exposition.

La pression psychosociale est intense, de nombreux intervenants étant eux-mêmes déplacés ou directement touchés par la violence, tandis que le bien-être est largement absent de la conception des partenariats. Les risques liés au numérique sont également importants. Dans un environnement marqué par la surveillance et le contrôle de l'information, les acteurs locaux ont longtemps été considérés comme de simples fournisseurs d'informations, sans que des investissements équivalents ne soient consacrés à la sécurité numérique. Les inégalités opérationnelles aggravent encore les risques, qu'il s'agisse des restrictions de déplacement ou de la quasi-absence de couverture d'assurance dans les « zones rouges ». Les communautés soulignent sans cesse que le soutien doit aller au-delà du simple financement. Parmi les priorités figurent le soutien psychosocial, les capacités en matière de premiers secours, des transports plus sûrs, la formation à l'interaction avec les acteurs armés et l'élaboration conjointe de plans d'urgence.

Irak

Depuis 2021, NP collabore avec des mécanismes de protection communautaires dans le nord de l'Irak et, plus récemment, a commencé à soutenir une communauté de pratique plus large (regroupant des réseaux de la société civile, des ONG, des militants, des équipes communautaires de paix et des collectifs informels) opérant aux niveaux du district, du sous-district et national, avec des débuts d'engagement dans le sud. Ces acteurs sont confrontés à des risques multiples et persistants : surveillance, harcèlement, pressions juridiques et stress psychosocial chronique lié à un engagement soutenu dans des environnements marqués par l'instabilité politique, l'impunité et, dans certaines régions, les séquelles persistantes du conflit et des déplacements de population. La surveillance numérique ciblée, le harcèlement en ligne et la menace de représailles juridiques ou physiques sont des réalités quotidiennes pour cette communauté.

La communauté de pratique crée des synergies et des efforts qui se renforcent mutuellement, reliant ainsi diverses expériences, tant horizontalement que verticalement, par-delà les clivages.

Étendre le devoir de diligence à cette communauté est donc un engagement à la fois pratique et de principe : ceux qui protègent activement les autres sans violence, participent aux processus décisionnels et œuvrent à la création d'un écosystème qui interrompt les cycles de violence doivent eux-mêmes être protégés et soutenus.

En Irak, l'approche fondée sur le devoir de diligence s'articule donc autour de deux priorités étroitement liées. La première lacune, et la plus importante, concerne le soutien psychosocial par les pairs : il s'agit de s'appuyer sur les réseaux communautaires existants et sur les relations déjà établies par NP pour créer des mécanismes durables de bien-être entre pairs, qui aident les membres de la communauté de pratique à gérer le stress chronique, à surmonter les expériences traumatisantes et à se soutenir mutuellement sur le long terme.

Le second enjeu est la sécurité numérique. Compte tenu de la nature omniprésente de la surveillance, il est essentiel d'investir dans la culture numérique, les communications sécurisées et les pratiques numériques protectrices. Il est important de noter que les compétences numériques ne constituent pas uniquement une mesure de protection. Elles peuvent également servir à étendre le soutien psychosocial entre pairs au-delà des frontières physiques. L'expérience des équipes de protection communautaires a démontré que lorsque leurs membres possèdent à la fois des compétences numériques et des aptitudes au soutien par les pairs, ils sont capables d'atteindre et de soutenir d'autres personnes à distance, notamment en restant en contact avec des femmes ayant des pensées suicidaires et en prévenant d'autres comportements à risque. La combinaison de la portée numérique et des compétences psychosociales crée un effet multiplicateur, étendant l'impact protecteur de la communauté de pratique bien au-delà de ses membres directs.

Myanmar

Au Myanmar, le conflit prolongé, la surveillance et la fragmentation des structures d'autorité engendrent des risques constants et multiples pour les intervenants de première ligne. L'accès international demeure irrégulier, tandis que les acteurs de la société civile locale et les réseaux de bénévoles continuent d'opérer dans un contexte de sécurité renforcée et de crainte de représailles, y compris des menaces contre les membres de leur famille. Arrestations, harcèlement, surveillance numérique et déplacements forcés sont des réalités quotidiennes. La pression psychosociale est intense : les intervenants doivent gérer un stress chronique, l'épuisement et l'exposition à la violence, tout en bénéficiant souvent d'un soutien structuré limité.

Ces pressions sont exacerbées par des lacunes opérationnelles. Nombre d'intervenants de première ligne ont besoin d'une formation aux premiers secours et à la prise en charge des traumatismes, non seulement pour venir en aide aux civils, mais aussi pour se protéger et protéger leurs équipes dans des environnements instables. Le risque numérique est omniprésent dans un contexte marqué par le contrôle et la surveillance de l'information, les intervenants servant parfois de relais d'information sans pour autant investir dans des outils de communication sécurisés ni dans des pratiques de sécurité numérique adéquates.

Une approche efficace du devoir de diligence au Myanmar exige donc un investissement soutenu dans le soutien aux pairs afin de gérer la pression psychosociale, de renforcer les capacités de premiers secours et de prise en charge des traumatismes pour les intervenants de première ligne, de fournir des outils numériques sécurisés et une formation à la sécurité numérique et, lorsque cela est possible, de créer des espaces de coordination animés dans les langues locales, permettant à la fois la planification opérationnelle et un répit psychosocial. Compte tenu des contraintes de déplacement, ces mécanismes de coordination peuvent être physiques, numériques ou hybrides, mais leur fonction demeure la même : créer une infrastructure plus sûre autour des personnes en première ligne. Dans certains cas, ce soutien comprend un relogement plus sûr, incluant le transport, le logement, une allocation pour les besoins essentiels et un accompagnement protecteur pour un passage en toute sécurité.

Soudan du Sud

Au Soudan du Sud, les équipes de protection communautaire (EPC) sont aujourd'hui un pilier de la paix et de la sécurité menées localement. Depuis de nombreuses années, NP travaille aux côtés des EPC pour renforcer leurs capacités de protection, leur légitimité et leur résilience opérationnelle, en les aidant à approfondir et à étendre leur action en tant qu'acteurs civils de confiance, menant des efforts de prévention de la violence, renforçant la cohésion communautaire et maintenant une présence protectrice dans certains des environnements les plus fragiles du pays. Cet investissement à long terme a permis aux EPC de devenir des acteurs de protection parmi les plus visibles, les plus constants, les plus accessibles et les plus efficaces dans de nombreuses régions du Soudan du Sud.

Ce qui change, ce n'est pas le rôle central des EPC, mais le contexte dans lequel elles opèrent et le type de soutien nécessaire à leur pérennité. Face à l'intensification des tensions politiques et au recul de la présence et de l'attention internationales, les EPC sont appelées à maintenir leurs fonctions de protection dans des environnements de plus en plus instables, marqués par la violence, la manipulation politique et un soutien institutionnel limité. Si les EPC ont longtemps assumé des responsabilités de première ligne, elles le font désormais avec un accompagnement et un soutien structuré de plus en plus faibles. La pression n'est pas abstraite : elle est opérationnelle, psychologique et cumulative.

La pression psychosociale s'intensifie et est souvent invisible. Nombre de membres des EPC sont eux-mêmes directement touchés par la violence, les déplacements et les difficultés économiques, et pourtant, ils continuent de jouer un rôle de médiateur dans les conflits, d'intervenir lors d'incidents de protection et de renforcer la confiance au sein de la communauté. Le soutien nécessaire dépasse désormais le cadre de la protection physique. Les EPC expriment de plus en plus le besoin d'une protection psychologique, en complément des ressources pratiques qui leur permettent d'agir en toute sécurité et de manière cohérente. Une approche pertinente en matière de devoir de diligence intègre donc le soutien psychosocial par les pairs, les techniques de gestion du stress, les compétences en matière de traumatismes telles que les premiers secours psychologiques, et le renforcement des mécanismes d'adaptation ancrés dans la culture au sein des structures des EPC.

En faisant de la protection et du soutien psychosociaux une partie intégrante du travail de protection civile, le devoir de diligence renforce la durabilité et la légitimité à long terme.

Outre les mesures psychosociales, les équipes de protection communautaire demandent l'infrastructure opérationnelle nécessaire à la poursuite de leurs activités : outils de communication, soutien aux déplacements en toute sécurité, carburant, crédit téléphonique, équipement saisonnier de base et autres ressources modestes mais essentielles permettant un engagement constant des bénévoles et une intervention en toute sécurité. Il ne s'agit pas de dépenses supplémentaires, mais des conditions pratiques indispensables à la continuité de la protection communautaire.

Parallèlement à son travail axé sur la protection civile, NP met en œuvre le devoir de diligence auprès des défenseurs des droits humains et des journalistes grâce à des partenariats avec le Réseau des défenseurs des droits humains du Sud-Soudan (SSHRDN) et l'Union des journalistes du Sud-Soudan (UJOSS). NP apporte un soutien social direct et facilite l'entraide entre pairs pour les défenseurs des droits humains et les acteurs des médias opérant sous forte menace. Ce travail vise à renforcer leur bien-être, à consolider les pratiques d'entraide et à leur permettre de poursuivre leur travail de documentation, d'information et de plaidoyer malgré les pressions. Fort de ces acquis, il est désormais possible d'approfondir et d'étendre ce travail en proposant une protection psychosociale plus structurée, en renforçant les réseaux de pairs et en clarifiant les procédures d'orientation. Dans un contexte de réduction de l'espace civique et d'augmentation de l'exposition médiatique, étendre le devoir de diligence aux défenseurs des droits humains et aux journalistes est essentiel pour garantir la redevabilité et l'action civique non violente.

NP adapte également son modèle d'engagement. Par l'intermédiaire de son équipe d'intervention adaptative, NP privilégie une approche plus flexible et rentable, axée sur les soins et un partenariat responsable, tout en fournissant un soutien d'urgence, du mentorat et un renforcement de la résilience, selon les demandes des EPC et les exigences des environnements à risque changeants. Ce modèle reconnaît que les réseaux d'EPC établis nécessitent un accompagnement plus léger mais toujours réactif, un soutien structuré et des investissements stratégiques pour assurer leur pérennité et leur autonomie.

Soudan

La violence généralisée, les conditions de siège et les restrictions d'accès internationales extrêmes font que les acteurs communautaires au Soudan sont souvent les seuls à pouvoir atteindre les populations touchées. Tandis que les organisations internationales évacuent ou opèrent à distance, les comités de quartier, les réseaux de volontaires et les groupes de protection locaux maintiennent l'engagement en première ligne malgré les bombardements, la fragmentation des groupes armés et les rapides mouvements territoriaux.

L'exposition est à la fois immédiate et cumulative. Les intervenants locaux doivent composer avec les hostilités, négocier l'accès aux zones avec de multiples groupes armés et organiser des évacuations depuis des zones assiégées ou isolées, tout en gérant la pénurie de carburant, les coupures de communication et les actes d'intimidation ciblés. Nombre d'entre eux sont eux-mêmes déplacés ou directement touchés par la violence, ce qui brouille la frontière entre « intervenant » et « personne affectée ».

Dans ce contexte, le devoir de diligence doit donc accorder la priorité au soutien psychosocial par les pairs et aux mécanismes de gestion du stress ; à l'accès à des formations aux premiers secours et aux premiers secours psychologiques afin que les intervenants puissent protéger à la fois les civils et eux-mêmes ; ainsi qu'à une sensibilisation accrue (notamment en matière de sécurité face aux drones) et à des mesures de protection physique visant à soutenir la conscience situationnelle dans les environnements où des menaces liées aux drones sont présentes.

Les inégalités opérationnelles aggravent encore les risques. Sans carburant, sans matériel de communication ni moyens de transport sûrs, les actions de protection deviennent des entreprises périlleuses. Au Soudan, le devoir de diligence implique donc la fourniture et la maintenance des ressources opérationnelles essentielles, notamment le carburant, les outils de communication et les solutions de transport, afin de faciliter la sécurité des opérations des partenaires locaux de protection.

Syrie

Plus d'une décennie de conflit a engendré en Syrie une société civile profondément fragmentée, marquée par des traumatismes multiples, des structures institutionnelles exsangues et un contexte politique en constante évolution. Suite à la chute du régime d'Assad fin 2024, les organisations locales sont confrontées à un paysage profondément transformé, mais non moins complexe, où la transition d'un conflit actif vers une stabilisation incertaine comporte des risques spécifiques. Les divisions historiques entre communautés, entre factions armées et entre zones géographiques longtemps contrôlées par des forces opposées se heurtent désormais dans des espaces de réengagement forcé.

Plutôt que les risques physiques aigus liés à une intervention active en première ligne, la principale tension dans ce contexte est d'ordre psychosocial, relationnel et structurel. Les responsables et organisations de la société civile locale ont décrit comment la reprise des activités à travers le pays, notamment les interactions avec des communautés et des acteurs longtemps considérés comme des adversaires, engendre des tensions importantes et constitue un obstacle majeur à la formation d'alliances, à l'instauration d'un climat de confiance par-delà les clivages et à la mise en œuvre efficace d'actions collectives.

Une approche de devoir de diligence en Syrie privilégierait donc en premier lieu l'aide sociale directe et la mise en place de mécanismes de soutien entre pairs, non seulement pour préserver le bien-être individuel, mais aussi pour soutenir le regroupement de la société civile dans un pays en pleine réintégration après une division prolongée.

Deuxièmement, la sécurité numérique est une préoccupation majeure et croissante. Les infrastructures de surveillance, les réseaux de communication compromis et les risques liés à la surveillance des acteurs civiques par de nouvelles autorités exigent des investissements dans la sécurité numérique, les communications sécurisées et l'éducation aux outils numériques. Troisièmement, de nombreux mécanismes de coordination sont déjà en place et pilotés par les acteurs locaux. Le rôle de NP serait de les accompagner et de les renforcer, plutôt que de les reproduire. Là où des lacunes persistent, là où des espaces n'existent pas encore, ou là où les mécanismes existants sont perçus comme partiels ou liés à certains acteurs, NP s'efforcerait de soutenir la création d'espaces partenaires neutres et bénéficiant de la confiance des populations locales. Ensemble, ces trois éléments permettraient aux acteurs locaux de poursuivre le travail difficile, long et essentiel de reconstruction au-delà des clivages profonds, et contribueraient ainsi à rompre les cycles de violence.

États-Unis

Une autre application du dispositif de devoir de diligence émerge aux États-Unis, où NP soutient les organisateurs de mouvements, notamment les militants des droits de l'homme, les organisations de base et d'entraide et les mobilisateurs communautaires, engagés dans des efforts non violents pour résister à la violence et y répondre. Cette violence affecte de manière disproportionnée les communautés vulnérables, notamment les immigrés, les autochtones et les personnes de couleur.

Le rôle de NP consiste à renforcer la coordination, à consolider les réseaux et à soutenir la création de coalitions afin de pérenniser l'action collective. De nombreux organisateurs communautaires œuvrent dans un contexte de pression constante, de surveillance, d'hostilité publique et, parfois, de confrontations violentes. Nos partenaires locaux constatent une montée des tensions dans les cliniques juridiques, les lieux de culte, les points de distribution alimentaire et lors d'actions de grande envergure. Ces dynamiques contribuent à une augmentation des traumatismes, du stress et de l'épuisement professionnel, ce qui peut nuire au bien-être individuel et affaiblir la résilience collective. Malgré ces pressions, l'organisation communautaire, l'entraide et le plaidoyer se poursuivent et leur nécessité s'accroît. Sans structures de soutien dédiées, ces tensions augmentent le risque de désengagement, de fragmentation ou d'abandon des approches non violentes.

Dans une perspective de devoir de diligence, NP accorde la priorité au bien-être et à la pérennité des organisateurs communautaires, des militants et de leurs soutiens, condition essentielle à la poursuite de l'action non violente. Cela implique d'intégrer des mécanismes de soutien par les pairs, des pratiques de gestion du stress et des approches d'entraide collective dans les efforts d'organisation et de création de coalitions. En intégrant la protection psychosociale à l'infrastructure du mouvement, l'objectif est d'aider les militants à maintenir leur engagement, à rester fidèles aux principes de la non-violence et à se soutenir mutuellement sur le long terme.